

**Réunion Conseil École Doctorale ALLPH@
16/09/2019**

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Présente
CEIIBA	Amaia ARIZALETA	Rep. Michèle SORIANO
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Excusée
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Rep. Aline WIAME
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Présent
LAIRDIL	Laura HARTWELL	Excusée
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Muriel PLANA	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS	Guillaume MARTI	Abs.
CR UT2J	Pierre MORET	Présent
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Présent
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Marion CAUDEBEC	Rep. Raisa INOCENCIO	
Claire ANCHORDOQUI	Abs.	
Yoann CHAUMEIL	Présent	
Paul GARNAULT	Présent	
Camille PIERRE	Présent	

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro	Concetta CAVALLINI	Présente
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Abs.
Directrice de la Technopole de Castres	Virginia DOAN	Présente
Directrice de la Fondation Espace Écureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Abs.
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
ED (directrice-adjointe)	Hilda INDERWILDI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Abs.
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Anne-Julie BOULADE	Présente
DED	Myriam GUIRAUD	Présente

1- Informations

Cinq membres du conseil sont excusés : Cerstin Bauer-Funke (en congé sabbatique cette année), Marie-Gabrielle Suraud, Laura Hartwell, Amaia Arizaleta (mais le CEIIBA est représenté par Michèle Soriano), Hourya Bentouhami (mais ERRAPHIS est représenté par Aline Wiame).

- Accueil des nouveaux membres du conseil

Le conseil accueille deux nouvelles personnes en son sein. Hilda Inderwildi, que le conseil a élue comme directrice-adjointe lors du conseil de mars et Concetta Cavallini, qui a été élue membre extérieur au printemps. Hilda Inderwildi s'était déjà présentée lors de la réunion du conseil durant laquelle elle a été élue. Concetta Cavallini se présente : elle est professeur de littérature française à l'Université de Bari Aldo Moro, spécialiste de Montaigne et intéressée par les liens entre France et Italie. Le conseil leur souhaite la bienvenue et remercie Concetta Cavallini de s'impliquer dans le pilotage de l'ED. La directrice lui propose de faire une présentation des études doctorales en Italie lors du prochain conseil plénier en mars.

La directrice présente ensuite au conseil Anne-Julie Boulade qui remplace Christine Moreau, partie à la retraite au 1^{er} septembre, comme gestionnaire de l'ED. Elle est en poste pour un CDD de 10 mois, le poste n'ayant pas pu être mis au concours puisque Christine Moreau n'était pas atteinte par la limite d'âge. En l'espace de 15 jours, elle s'est bien intégrée dans le service de la DED, maîtrisant déjà la plupart des opérations que nécessite une ED.

- Informations institutionnelles

Les codirectrices présentent la répartition des tâches qu'elles ont décidées entre elles : Nathalie Dessens traitera les inscriptions, la dimension internationale (entre autres les conventions de cotutelles) et les comités de suivi. Hilda Inderwildi prend en charge les soutenances, les formations et le site Internet. Les autres opérations plus ponctuelles seront réparties au cas par cas. La codirection permettra aussi une continuité en l'absence de l'une ou de l'autre. Il pourrait d'ailleurs être mis en place une adresse générique direction.alpha qui serait ensuite renvoyée sur les deux adresses.

La directrice donne ensuite quelques informations sur l'EDT. Tout d'abord, elle informe le conseil qu'elle n'a pas souhaité le renouvellement de sa charge de mission formation à l'EDT. Elle informe également les conseillers que la directrice de l'EDT, Hélène Roux de Balmann, a démissionné fin juin. Une réunion est prévue entre les membres du bureau de l'EDT (directeurs des 15 ED et personnels administratifs EDT) et le bureau du DRDV (directeur du DRDV, VP Recherche des établissements, personnels administratifs du DRDV) le 1^{er} octobre pour décider de la suite à donner (nomination d'un administrateur provisoire dans l'attente de la visite HCERES du collège doctoral et de ses retours pour revoir le fonctionnement de l'EDT).

- Informations vie de l'ED

La campagne des CDU a été entachée par l'impossibilité d'obtenir le détachement par le rectorat de Versailles de Camille Trucart (PLH), malgré les nombreux recours et interventions de l'établissement. L'ED était dans l'attente d'une ultime réponse de la part des ministères. Camille n'ayant eu aucune réponse à ce jour et la réponse faite à la présidente de l'université par les cabinets des ministres ayant laissé entendre qu'il leur était difficile de faire pression

sur la rectrice, il a été établi (en accord avec Camille et sa directrice) qu'il n'était pas possible de différer encore l'attribution du CDU, au risque de le perdre, et qu'il serait donc proposé au doctorant classé en première position sur la liste complémentaire, Charles Magron (Il Laboratorio).

À noter qu'il est arrivé la même mésaventure à un doctorant de FRAMESPA qui s'était vu proposer le renouvellement de son poste d'ATER par le Département d'Études Hispaniques et Hispano-Américaines et que le rectorat de l'académie de Limoges a refusé de détacher (ou même de mettre en disponibilité), alors que son précédent rectorat (Lille) l'avait détaché deux années consécutives. Il a fait le choix de démissionner de son poste de certifié pour pouvoir prendre le poste d'ATER et terminer sa thèse.

Ces décisions, au cas par cas, ne sont pas acceptables car elles créent d'énormes disparités entre les fonctionnaires selon les spécialités, selon les académies, voire entre fonctionnaires de même spécialité et de même académie. Lors des différents recours entrepris auprès de l'académie de Versailles, nous avons, en effet, appris que l'an dernier, la personne sur le même poste que Camille Trucard (CDU Nanterre) avait eu son détachement et que, cette année, le rectorat avait détaché les trois CDU de Nanterre. ***Il est décidé qu'une lettre serait rédigée et proposée au conseil pour avis. L'idée serait de saisir la CPU, les directeurs des CNU (ou la CP-CNU), les présidents des jurys des Agrégations dans les spécialités d'ALLPH@, la Société des Agrégés, pour demander une fois encore aux ministères que ces décisions cessent d'être du cas par cas.***

Sur le sujet des CDU, ALLPH@ a accueilli 4 doctorants dotés de financements qui sont venus augmenter le taux de doctorants financés : 3 ENS Lyon, 1 ENS Cachan.

L'ED a reçu 4 demandes de césure. Elles seront examinées par la Commission des Thèses le 21 octobre puis feront l'objet d'un examen par la Commission Césure mise en place par la Commission Recherche afin d'harmoniser les réponses des 3 ED et d'éviter les incohérences (et donc les injustices).

- Point budget 2018-2019

La directrice présente l'état des dépenses au 15 septembre. La plupart des sommes prévisionnelles ont été réalisées, avec quelques économies sur certains postes budgétaires (missions, entre autres). Une dépense non prévue initialement s'ajoute à celles qui l'avaient été : un buffet pour une réunion organisée à l'heure du déjeuner entre la directrice de l'ED et les doctorants élus (les anciens et les nouveaux) à la suite du renouvellement des représentants doctorants. Une fois déduites les sommes engagées, il reste, pour l'instant 2487,91€. Parmi les dépenses de l'ED à prévoir, figurent la rentrée des doctorants, un complément pour la mission RESCAM de la collègue qui représente l'ED à la réunion de septembre, des achats de provisions (café, thé, etc.) pour l'organisation des pauses café des Doc-to-Me, une réunion de bureau, l'impression du dossier bilan/projet pour l'HCERES. Une fois ces dépenses déduites, il resterait environ 700 € à dépenser avant la fin décembre. ***Le conseil propose de tenter de financer sur cette somme la mission de Concetta Cavallini pour le conseil de mars et de commander des ouvrages publiés par le réseau RESCAM issus des colloques de Toulouse et Paris.***

- Perspectives 2019-1020

La première perspective à court terme est le travail préparatoire à la visite des experts de l'HCERES qui se déroulera les 14 et 15 janvier (un point détaillé sera fait plus bas).

Parmi les points de l'arrêté sur les études doctorales qui restent à développer figure le portfolio. Pour rappel, nous avons choisi d'utiliser les potentialités offertes par ADUM dans ce domaine plutôt que d'adopter un autre logiciel de portfolio. Le travail mené au sein du bureau de l'École des Docteurs a permis la mise en place de catégories correspondant aux formations transversales de l'École des Docteurs et à celles des différentes ED, afin que l'exportation des données se fasse de la rubrique « Formations » vers le portfolio de manière plus rationnelle et que les rubriques permettent une meilleure correspondance formations/compétences. Une deuxième étape du travail sera de transformer ces données en compétences afin qu'elles s'implémentent directement dans la liste des compétences des doctorants qui les auront suivies (en les adaptant aux compétences RNCP). Il faudrait désormais réfléchir aux méthodes visant à encourager les doctorants à utiliser davantage cet outil. *Une emphase particulière sera placée sur l'importance du Portfolio lors de la réunion de rentrée et lors des AG des UR. Alertés, les élus doctorants, eux aussi, insisteront sur l'intérêt d'un portfolio régulièrement mis à jour.* Le conseil n'est pas favorable à ce que le portfolio devienne une pièce obligatoire du dossier de soutenance. En revanche, est émise l'idée que les UR pourraient prendre des exemples de Portfolios remplis pour faire œuvre pédagogique auprès de leurs doctorants. Un exemple de Portfolio pourrait être pris pour chaque UR, avec l'accord des doctorants qui en sont les auteurs. Cette possibilité sera examinée.

Le site internet de l'ED a beaucoup progressé mais il nous reste un certain nombre de points à revoir et à compléter. Les conseillers sont encouragés à aller le consulter pour faire des suggestions en vue de son amélioration d'ici la rentrée. Sont prévus l'ajout d'une rubrique Alumni (dans l'espace post-thèse), la révision du document sur les parcours d'ALLPH@ (puisque un certain nombre de modifications ont eu lieu depuis la dernière mise à jour), ainsi que quelques mises à jour (adresse du site EDT, entre autres).

- *Dates conseils*

Un bureau se réunira en décembre pour la préparation de l'évaluation HCERES (la directrice proposera des dates aux membres du bureau). Un conseil restreint aux membres internes (pour ne pas alourdir la tâche des membres extérieurs) se réunira le **lundi 6 janvier à 10h en salle D155** pour la phase finale de la préparation. Les membres extérieurs sont évidemment les bienvenus s'ils le souhaitent.

Le prochain conseil plénier aura lieu le **lundi 16 mars au matin (9h30-12h30)**.

Afin de permettre à tous de bloquer la date très en amont, la date des auditions CDU est fixée. Elles se dérouleront le **lundi 6 juillet** en salle D31 (avec une soutenance de M2 dernier délai le vendredi 26 juin et un dépôt à l'ED avant le lundi 29 juin à midi).

2- Préparation de la rentrée

- *Les rendez-vous de la rentrée*

Vendredi 27 septembre 10h-12h Forum des encadrants (salle E411)

Lundi 21 Octobre 14h00-16h00 Commission des thèses (salle D155)

Mercredi 6 novembre 9h00-13h00 Rentrée ALLPH@ (salle D29) suivie d'un buffet (salle D28). Rappel : obligatoire pour les doctorants de 1^{ère} année. Il est demandé aux directeurs

d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription et à la une sur le site de l'ED, mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus (et la liste de diffusion ADUM de l'ED ne fonctionne pas pour les doctorants de 1^{ère} année tant que les inscriptions ne sont pas plus avancées).

Mercredi 6 novembre 14h00-16h00 Rentrée scientifique des 3ED, invitation CLESCO cette année (Amphi F 417). La rentrée scientifique des études doctorales sera animée par Marie-Christine Jaillet, Vice-Présidente Recherche de l'UT2J, qui présentera l'environnement scientifique du site (à la fois UT2J et UFT) et situera les études doctorales dans l'ensemble du dispositif scientifique.

- *Inscriptions*

Les dates d'inscription, cette année, sont revenues à la norme. Les dates de remise de dossier d'inscription sont le 1^{er} octobre pour les années 2 et 3 ainsi que les années 4 et 5 non financées et le 15 octobre pour les années 1, 4 et plus financées et 6 non financées. Une nouveauté, cette année, en lien avec Apoweb (pour les années 2 et 3) : la possibilité de paiement en ligne. Cela a occasionné quelques problèmes (les doctorants de 2^e et 3^e année ayant obtenu sur Apoweb des dates d'inscription administratives dès le début du mois de septembre, alors même qu'ils n'avaient pas encore pu faire signer leurs dossiers par leurs directeurs ou directrices de thèse et d'UR). Nous allons réfléchir à un moyen pour fluidifier ce processus. La meilleure solution serait de préconiser une remise des dossiers 2^e et 3^e année avant l'été, au moment où directeurs de thèses et d'UR sont encore là et peuvent signer, ce qui permettrait que l'autorisation d'inscription soit donnée en juillet et que les doctorants puissent faire leur inscription administrative sans problème soit avant l'été soit en septembre. Est évoqué le problème des doctorants de 2^e année qui n'ont pas encore eu leur comité de suivi. Les cas étant très minoritaires, ces doctorants pourraient déposer leurs dossiers en septembre. Il est aussi nécessaire de rappeler aux doctorants qu'il n'est pas possible qu'ils déposent leur dossier au secrétariat de l'ED pour signature par la directrice de l'ED la veille, voire le jour-même, de leur RV d'inscription administrative, la directrice étant dans l'impossibilité d'être là en permanence pour signer des dossiers au compte-goutte. Afin d'éviter les pressions qui pèsent sur l'ED, en particulier sur les vacataires en charge des inscriptions, il avait été décidé l'an dernier qu'ALLPH@ suivrait l'exemple de l'ED TESC, où ce ne sont pas les doctorants eux-mêmes qui viennent déposer les dossiers, mais les laboratoires après signature des directeurs/directrices. Hormis pour quelques UR, la mise en place ne s'est pas faite. L'an prochain, un rappel sera fait aux directeurs d'UR avant l'été.

Pour une raison inexplicable, cette année encore, de nombreux doctorants, y compris ceux qui ne sont pas en 1^{ère} année et ont donc déjà suivi au moins une procédure d'inscription, ont oublié comment cela se déroulait. Ils ont, encore une fois, saisi sans arrêt la directrice de l'ED, lui demandant des RV pour signature, voire lui envoyant la page scannée des signatures pour obtenir la sienne. ***Il est demandé aux laboratoires de bien rappeler la procédure à leurs doctorants, même si celle-ci est indiquée sur le site de l'ED : une fois les signatures des directeurs/directrices de thèse et de laboratoire obtenues, il faut qu'ils déposent leur dossier au secrétariat de l'ED.*** La gestionnaire vérifie qu'ils sont complets, les enregistre, puis les met dans un parapheur pour signature par la directrice de l'ED ou passage devant la Commission des Thèses dans les cas dérogatoires. Ce peut être une occasion de rappeler que le dossier est examiné dans tous les cas (soit seulement par la directrice de l'ED, soit par la

Commission) et qu'il est donc inenvisageable de lui envoyer une page contenant seulement les scans des signatures.

Les directeurs font remonter le même problème, en particulier le fait que les doctorants leur demandent des lettres de soutien pour les inscriptions dérogatoires sans leur fournir le dossier ou la lettre de leur directeur de thèse. Après discussion, ***il est décidé qu'une seule lettre sera désormais demandée, celle du directeur de thèse (qui peut être cosignée par les codirecteurs lorsqu'il y a codirection), qui sera simplement visée et contresignée par la direction de l'UR qui ajoutera son avis, le cas échéant.*** Dernier point, il serait souhaitable de rappeler aux directeurs de doctorants éloignés que le plus simple est qu'ils reçoivent le dossier de leur doctorant au format papier, qu'ils le signent et le fassent signer par le laboratoire avant que celui-ci le remette au secrétariat de l'ED.

- *Commission des Thèses*

Le 21 octobre, la commission examinera les cas dérogatoires d'inscription en 1^{ère} année, les dossiers des doctorants financés demandant une inscription en année 4 et au-delà et les demandes d'inscription en 6^e année des doctorants non-financés, non pas que ces dernières soient dérogatoires, selon les termes de l'arrêté de 2016, mais pour exercer un suivi proche de ces doctorants qui s'inscrivent pour la dernière année. La commission examinera aussi les demandes de césure.

- *Journées de rentrée*

Cette année, la journée de rentrée ALLPH@ a pu être couplée à la rentrée scientifique des 3 ED. Les membres du conseil sont invités à l'ensemble de la journée (y compris le buffet qui est toujours une occasion de rencontrer les nouveaux doctorants dans un contexte chaleureux et décontracté).

- *Formations*

Les catalogues de formations (formations ALLPH@ et formations mutualisées UT2J) sont en cours de finalisation et seront en ligne avant la rentrée de l'ED. Il n'y aura pas de modifications majeures (à l'exception de 2 des 4 grands séminaires d'ALLPH@), seulement quelques changements à la marge. Pour conseiller les doctorants s'inscrivant en 1^e année, les directeurs d'UR et les directeurs de thèse peuvent se reporter sans problème au catalogue de l'an dernier. La plupart des formations transversales de l'École des Docteurs (à l'exception des formations EthIS) sont, quant à elles, en ligne et les doctorants peuvent d'ores et déjà s'y inscrire. ***Il est demandé aux directeurs de laboratoires de bien rappeler à leurs doctorants de 2^e et 3^e année qu'il est désormais obligatoire qu'ils suivent la formation d'une journée à l'Éthique et à l'Intégrité Scientifique.*** Celle-ci, dont il est rappelé qu'elle a été mise en place par l'EDT en mettant largement à contribution les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UT2J, est désormais offerte à large échelle (entre 30 et 40 formations pouvant former entre 600 et 800 doctorants, ce qui correspond au flux annuel de l'Université de Toulouse). ***L'EDT a lancé un appel à nouveaux formateurs que la directrice de l'ED demande aux responsables d'UR de diffuser largement à leurs encadrants.***

- *Forum des encadrants*

Les directeurs d'UR enverront un rappel à leurs membres statutaires. Il est rappelé que ce forum n'est pas à destination des doctorants mais bien de leurs directeurs. Des nouveaux dispositifs d'aide à l'encadrement seront proposés en plus des dispositifs existants (réunion pour établissement de contrats CIFRE, de cotutelles). La directrice de l'ED propose, par

exemple, une formation Éthique et Intégrité Scientifique qui permettrait aux encadrants d'aider leurs doctorants dans leur démarche de prise de connaissance de ces questions. Catherine Tessier, référente Éthique et Intégrité Scientifique à l'ONERA, membre de la Commission Corvol, qui a été très active dans la mise en place d'EthIS, a accepté de venir faire cette formation si l'ED en manifestait l'intention. Elle la dispense déjà à l'ONERA, dans les UR des établissements de l'UFT qui le lui demandent, et, en tant qu'ancienne directrice de l'ED Systèmes (EDSYS), elle prête une attention toute particulière au doctorat. D'autres dispositifs pourraient aussi être proposés, aux nouveaux HDR, par exemple. Des collègues psychologues pourraient, par exemple, intervenir sur la relation doctorant/encadrant, évitant parfois aux jeunes PR de devoir tâtonner pour trouver les bons réflexes d'encadrement. Les collègues seront encouragés, lors du forum, à faire remonter leurs besoins à l'ED.

3- HCERES

Le dossier bilan/projet de l'ED, tel qu'il avait été examiné par les membres du conseil en juin, complété selon les suggestions qui avaient alors été faites, affiné suite au travail effectué sur les annexes par la directrice, relu une ultime fois par la directrice-adjointe de l'ED, a été déposé sur le site de l'HCERES avec ses 24 annexes. Même si l'HCERES ne demande plus de versions papier (sauf si les experts le souhaitent), il sera tiré en version papier en quelques exemplaires, en particulier pour les archives de l'ED, de la DED, de la Vice-Présidence Recherche, mais aussi pour les experts, sauf s'ils déclarent expressément qu'ils ne le veulent pas.

Le comité d'experts sera présent à Toulouse les mardi 14 et mercredi 15 janvier. La première matinée se déroulera à l'UFT, avec une présentation de l'EDT pour l'ensemble des comités qui expertiseront les 15 ED du site. La journée et demie restante se déroulera à UT2J, l'ordre de passage des ED sur ces 3 demi-journées étant en cours d'organisation. Il est demandé aux directeurs d'UR et aux doctorants élus de garder précieusement ces trois créneaux libres en attendant la confirmation de la demi-journée ALLPH@.

Il reste désormais à organiser la visite. La directrice rappelle le déroulé de celle-ci. L'ensemble du conseil est concerné par le créneau d'une heure du début de la visite (20 mn de présentation par la directrice + 40 mn de discussion avec « les membres du Conseil de l'ED, des représentants des établissements, directions [...]. Cette partie de la visite peut être élargie à l'ensemble des acteurs de la formation doctorale ». Il est important que les membres du conseil internes aux établissements (directeurs d'UR, représentants des établissements, doctorants élus et personnels administratifs de la DED) soient présents. Les directeurs d'UR transmettront aux membres des UR une invitation large. Une représentation importante des acteurs des études doctorales est une bonne indication de l'implication de tous. Les personnels administratifs de la DED seront évidemment également invités, ainsi que tous les doctorants qui le souhaitent (l'invitation sera transmise par la directrice via ADUM).

Pour la partie suivante de la visite « Discussion (en l'absence de la direction de l'ED) entre le comité et un panel représentatif (en nombre et en profil) de doctorants/docteurs de l'ED », la directrice propose de laisser entièrement la main aux doctorants élus. Elle les rencontrera pour leur expliquer le principe de la représentativité, le panel à réunir, le principe même de la

rencontre et les laissera ensuite s'organiser, se contentant de transmettre les convocations et messages qu'ils souhaiteront aux doctorants de l'ED. Lors de la précédente évaluation, elle avait choisi la même tactique. Les élus doctorants avaient organisé une AG, recueillant les coordonnées des doctorants souhaitant faire partie du panel, puis avaient complété le panel (pour le rendre représentatif) grâce à l'aide des doctorants élus des UR, puis ils avaient organisé une réunion avec le panel pour leur présenter le principe, les attendus, etc. La même organisation peut être suivie pour la présente évaluation.

Après discussion, est proposé le calendrier suivant : la réunion entre la direction et les élus se déroulera début octobre, l'AG sera organisée par les représentants élus courant novembre (une fois la rentrée de l'ED faite), la réunion avec le panel aura lieu en décembre. Les dates seront fixées très rapidement (la réunion élus/direction devrait avoir lieu le **17 octobre de 12h30 à 14h**, en attente de confirmation).

4- Demandes de rattachement à titre individuel

Deux collègues de 11^e section Claire Chaplier (UPS), l'ancienne directrice du LAIDIL et Anne-Marie O'Connell (UTC)), membres du LAIRDIL, ont quitté leur UR et demandé un rattachement à EFTS. Ce rattachement a été acté. En raison de leur domaine de spécialité, elles souhaiteraient continuer à encadrer au sein d'ALLPH@ (EFTS entrant dans le périmètre de CLESCO). Comme c'est le cas de quelques collègues de 14^e section membres de FRAMESPA et d'une collègue d'EFTS dont la spécialité est en 71^e section, elles demandent un rattachement individuel à ALLPH@. Leur demande est acceptée à l'unanimité.

Leurs 5 doctorants (pour Anne-Marie O'Connell : Atika Dehimèche, réinscription en 3^{ème} année et une nouvelle doctorante, Mme Catherine Casamatta, actuellement PRAG à UTC ; pour Claire Chaplier: Julien Agaesse et Ethpatiyawe Gedara Indiwaree – inscriptions en 3^{ème} année –, ainsi que Manlu Cheng et Asma Yargui – inscriptions en 2^{ème} année) s'inscriront donc à UT2J dans le cadre d'ALLPH@. Une 6^e doctorante ne se réinscrira pas, n'étant pas parvenue à conjuguer travail de thèse, poste à plein temps comme enseignante d'anglais dans une école d'ingénieurs et vie de famille. Les modifications seront faites sur ADUM pour permettre aux doctorants de s'inscrire rapidement et un transfert de dossier sera demandé à l'UPS puisque l'inscription sera désormais à UT2J.

5- Projets

- Projets doctorants

Les doctorants présentent leurs projets annuels, à savoir, tout d'abord, la journée sur les financements disponibles pendant la thèse (missions de terrain, participations à des manifestations scientifiques, missions dans des laboratoires de recherche étrangers). Les informations sur la date de la journée seront communiquées ultérieurement mais la journée devrait avoir lieu fin janvier.

Ils présentent ensuite l'état de préparation de *la journée d'étude des doctorants d'ALLPH@*. La journée, dont la date n'a pas encore été fixée, *aura pour thème « Singulier/Pluriel »*. L'appel à communication est prêt. Il va être diffusé. La date de réception des propositions de

communications a été fixée au 13 décembre, afin de pouvoir prévenir les doctorants dont les communications sont retenues suffisamment tôt pour qu'ils aient le temps de travailler à leur communication. Ils enverront l'appel à communication à la directrice pour diffusion aux doctorants. Comme elle n'a, pour l'instant, pas de moyens de communiquer avec les doctorants de 1^{ère} année, ils l'enverront aussi aux unités de recherche pour diffusion à leurs doctorants de 1^{ère} année. Le budget est encore en cours d'élaboration mais les doctorants élus prévoient de demander aux unités de recherche la même participation financière que cette année (60€ par UR, le reste étant pris en charge par l'ED). Ils enverront, avec l'appel à communications, le budget prévisionnel et la demande de participation financière. Il leur est conseillé de choisir une date de toute urgence, afin de pouvoir réserver l'amphi 417 dont le taux de remplissage est généralement maximal. Pascal Marchand leur rappelle qu'en cas de problème, il leur est possible d'avoir des salles à l'IUT Ponsan ou à la MRV de l'UPS.

Enfin, ils manifestent leur intention de reconduire le petit-déjeuner des doctorants en janvier. Ils s'apprêtent à en lancer l'organisation. Pour rappel, il s'agit d'un RV organisé par l'ensemble des élus doctorants (des ED et de la CR) au cours duquel les doctorants peuvent poser des questions, soulever des problèmes, partager des expériences.

- *Journée d'information étudiants de Master*

La journée annuelle d'information sur les études doctorales auprès des étudiants de Master, sera organisée dans la première quinzaine de février (date à fixer). Comme en 2018-19, elle sera organisée en collaboration entre les doctorants élus et la direction de l'ED. Elle vise à présenter les études doctorales, les processus de recrutement, les financements de thèse. Avant de fixer une date définitive, la directrice enverra un sondage aux responsables de Master pour déterminer à quel moment de la semaine il est préférable de l'organiser pour empiéter le moins possible sur les séminaires des différents Master.

- *Nouveaux séminaires*

Deux grands séminaires d'ALLPH@ entament leur deuxième année d'existence. Il faudra donc lancer un appel à propositions. Selon des discussions qui avaient eu lieu dans le cadre de la réflexion sur les projets EUR, l'un de ces deux séminaires (ou un 5^e séminaire, éventuellement) porterait sur la question de l'articulation recherche et création (qui concerne au premier chef 5 UR d'ALLPH@ mais intéresserait également les UR impliquées dans l'étude des littératures étrangères). L'UT2J souhaite, en effet, que cette spécificité d'ALLPH@ soit portée par l'établissement. Emma Viguiet (LLA-CREATIS) et Patrick Barrès (LARA-SEPPIA), qui représentent l'ED à RESCAM, ont proposé d'organiser une réunion préparatoire dans le but de mettre en place, dans un premier temps, une journée d'étude qui serait ajoutée au catalogue d'ALLPH@) et, dans un second temps, de préparer ce grand séminaire. Des collègues de LLA-CREATIS, du LARA-SEPPIA, d'ERRAPHIS et de PLH ont, pour l'instant été pressentis. Mais le CAS, le CREG, Il Laboratorio et les collègues de FRAMESPA rattachés à ALLPH@ souhaitent également être associés aux discussions. Cela aurait l'intérêt de ne pas seulement aborder les questions théoriques et méthodologiques de la création/recherche mais d'ouvrir la discussion à tous ceux dont la réflexion scientifique porte sur les processus de création.

- *Liens université/monde socioéconomique*

Une réunion de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les doctorants d'ALLPH@ va être organisée. Pour rappel, il s'agit d'une proposition de Dominique Ollinger, anciennement

membre extérieur du Conseil d'ALLPH@, en charge, au sein d'Airbus, du développement et de l'innovation. La rencontre impliquera aussi Elvire Prochilo (créatrice du cabinet Pragma-Consult), qui porte le programme « Les Entrepreneuriales en Midi-Pyrénées », porté juridiquement par le Réseau Entreprendre, qui vise à créer du lien entre l'université et le monde économique, pour l'employabilité, entre autres, des doctorants et une meilleure visibilité de leur expertise. Virginia Doan a accepté de se joindre à eux pour cette intervention de sensibilisation auprès des doctorants d'ALLPH@. Si ce type d'événement est déjà organisé à l'échelon de l'École des Docteurs, les doctorants d'ALLPH@ n'y vont généralement pas parce qu'ils continuent de penser que ce n'est pas pour eux, ce que les organisateurs des divers événements comme les Doctoriales d'Occitanie ou encore AproDoc déplorent systématiquement, tant il a été prouvé que les groupes de doctorants gagnent toujours à être totalement pluridisciplinaires et que la participation de doctorants SHS enrichit toujours le travail et les échanges. Les quelques doctorants de SHS qui y participent, quant à eux, soulignent toujours les bénéfices importants qu'ils en ont tirés. La gageure est de les encourager à y participer. Cette réunion de sensibilisation sera organisée, sans doute en début d'année 2020 (la date est encore à préciser). ***Il serait bon que les directeurs d'UR encouragent leurs doctorants à y participer.***

Comme indiqué dans le projet envoyé à l'HCERES, une journée professionnalisation pourrait être organisée, sur le format de celle organisée par le CAS depuis deux ans. La directrice du CAS présente le dispositif et se déclare favorable à son ouverture aux doctorants. Les organisatrices actuelles, Nathalie Vincent-Arnaud, Blandine Pennec et Emeline Jouve, seraient favorables à une ouverture aux autres UR d'ALLPH@, à condition, bien sûr, que des collègues d'autres UR s'impliquent avec elles. PLH a également lancé un dispositif semblable qui va se mettre en place cette année. Au lieu d'une journée, les collègues de PLH proposent d'organiser des rencontres trimestrielles où seraient invitées deux personnes possédant un doctorat dans le périmètre de PLH et en emploi autre que dans l'enseignement supérieur. Dans un premier temps, en 2019-2020, la proposition des directrices du CAS et de PLH est que les doctorants d'ALLPH@ puissent assister à ces rencontres. Elles transmettront l'information pour diffusion auprès des doctorants. Dans un deuxième temps, une action collective ALLPH@ pourrait être menée. ***Un appel à bonnes volontés est lancé pour une mise en relation avec les collègues du CAS.***

Enfin, Virginia Doan réfléchit à des dispositifs qui pourraient être proposés aux doctorants d'ALLPH@ pour les aider à envisager d'autres formes d'insertion que l'enseignement supérieur et la recherche publique qui ne sont plus aujourd'hui des débouchés suffisants dans de nombreuses spécialités. Partant du principe que l'ED a déjà des outils d'action de sensibilisation à l'entrepreneuriat (journée CIFRE, Doctoriales, AproDoc, rencontres entrepreneuriales), elle lance quelques pistes qu'elle se propose d'explorer si le conseil pense qu'elles sont intéressantes. Elle avait déjà évoqué la mise en place de systèmes de double formation – double diplôme avec Master Management et Administration des Entreprises, Master Management de l'innovation ou Master Management de l'environnement. Si l'ED n'a pas la main sur les Masters, elle pourrait envisager de faciliter l'accès des doctorants à des doubles formations lorsque cela s'applique à leurs souhaits d'insertion (avec un dispositif de césure).

Elle évoque ensuite un programme d'insertion professionnelle développé depuis 10 ans par Paris Sorbonne, « Opération Phoenix », pour faciliter l'accès aux métiers de l'entreprise des diplômés de lettres, de langues, des arts, de sciences humaines ou sociales. Ils ont mis en place un Master professionnel (M2) en alternance, métiers de l'entreprise, rattachés au département de philosophie qui a mené à près de 300 embauches depuis (des banques, agences de design, etc.). Ce Master est en cours de déclinaison à Nantes. Pour proposer le plus de débouchés possibles aux étudiants, la Sorbonne a signé des partenariats avec de grands comptes en fléchant leurs départements marketing, commerce, contrôle de gestion pour compléter la formation de ses étudiants https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Service_MUE/Phenix/Brochure_Operation_Phenix_Mars2018.pdf. Si, encore une fois, l'ED n'a pas la main sur les dispositifs Master, elle pourrait envisager la mise en place de tels partenariats.

Virginia Doan rappelle également l'existence de l'Institut toulousain en intelligence artificielle (ANITI) qui a été validé au printemps dans le cadre des Investissements d'Avenir (plan Villani) et qui se met en place. L'enjeu est de faire de Toulouse un des leaders mondiaux de l'IA en recherche, formation, innovation, développement économique en s'appuyant sur l'UFT avec la mise en œuvre de programmes, de doctorats, de relations avec les entreprises. Il est clair que le lien linguistique, la reconnaissance des mots, l'interaction homme machine (disciplines Arts/Cirque) sont des champs d'application de l'IA. Elle suggère de déclencher une rencontre avec les responsables d'ANITI et de regarder les collaborations possibles qu'il pourrait y avoir avec ALLPH@ sur certains projets. L'UT2J, qui n'a pu être impliquée dans le montage du projet puisqu'elle n'avait, à l'époque, plus d'instances et était sous administration provisoire, n'est que marginalement impliquée dans ANITI mais cherche, à l'heure actuelle, à reprendre place dans le dispositif. Ce pourrait être une solution qui bénéficierait aux doctorants d'ALLPH@, à l'UT2J, mais aussi au programme ANITI lui-même.

Elle évoque ensuite les start-up qui ont besoin de méthodes d'analyse linguistique, d'avoir des collaborateurs polyglottes, qui connaissent les cultures étrangères pour développer leurs marchés. Les entreprises exigent de pratiquer plusieurs langues afin d'interagir avec des interlocuteurs étrangers. On pourrait donc envisager de créer des liens avec ces start-up. Une passerelle pourrait être développée en 2020 avec la CITÉ DES START UP qui se met en place à Montaudran sous l'impulsion de la Région, dans le but de regrouper plus de 300 start-up. La Cité sera gérée, animée et coachée par un prestataire mais il serait envisageable de faire connaître le savoir-faire des disciplines d'ALLPH@, pour un relais éventuel auprès des entreprises.

Une dernière idée serait la création d'une Junior Entreprise dans Allph@ (voir, par exemple, celle créée par l'Université de Grenoble: <https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/fr/actualites/actus-doctorat/creation-d-innovdoc-la-premiere-junior-entreprise-des-doctorants-de-l-universite-de-grenoble-579852.htm>).

Virginia Doan pense qu'il serait important que les doctorants eux-mêmes s'emparent de ces possibilités et se déclare prête à les accompagner dans leurs démarches s'ils le souhaitent.

Le conseil se déclare intéressé (en particulier pour les propositions Opération Phoenix revisitée et Junior entreprise) que l'on pourrait éventuellement coupler avec un autre établissement de l'UFT) et Virginia Doan se propose de travailler ces propositions d'ici le

conseil de mars. L'intérêt même de ces dispositifs serait de diffuser la recherche plus largement à l'extérieur de l'université. Si les anciens doctorants demeurent chercheurs associés dans leurs UR, cela permettrait de renforcer les liens entre les UR et le tissu socio-économique. Hilda Inderwildi suggère aussi qu'on pourrait imaginer un bureau de traduction qui pourrait participer à la traduction et diffusion de la recherche, sans négliger l'aspect culturel de cette diffusion.

- *Projets internationalisation*

La nouvelle Vice-Présidente aux Relations Européennes et Internationales a souhaité que les dispositifs REI soient élargis aux doctorants, ce que les ED réclamaient depuis très longtemps. Profitant de nouveaux financements dans le cadre d'ERASMUS + en 2019, le service REI a présenté aux directrices d'ED une proposition de nouveau dispositif. Il s'agit de proposer 5 financements de mobilité par ED (du moins dans un premier temps) en Europe. Les conditions sont les suivantes : être inscrit en doctorat à l'UT2J, faire une mobilité d'au moins 3 mois dans une université partenaire avec laquelle l'UT2J a un accord niveau D. Les mobilités sont envisagées pour effectuer des activités de recherche de thèse, travail doctoral, ou bien pour suivre des cours. Les bourses seront attribuées par les RI mais le processus de sélection sera effectué par les ED. Les montants des bourses mensuelles iront de 250 à 350 euros, visant à couvrir le surcoût lié à la mobilité. L'UT2J a, pour l'instant, des accords niveau D avec une trentaine d'universités mais a des accords avec 280 universités européennes, accords qui pourraient être facilement étendus au niveau D avec un nombre important de ces universités. On pourrait aussi envisager un accord ERASMUS avec des universités avec lesquelles on a un accord de cotutelle. Les universités avec lesquelles un accord existe au niveau D peuvent être consultées sur le site de l'UT2J (Site UT2J, International, Partenariats internationaux, Liste des Conventions ERASMUS + <https://tlse2.moveon4.com/publisher/3/fra#>). On peut ensuite faire une recherche par niveau (Doctorat), pays, spécialité. **Il faudrait lancer rapidement l'appel pour un dépôt de candidature en octobre et des mobilités au second semestre.** La responsable de la DED a fait une recherche des pays dans lesquels nous avons un accord de cotutelle pour voir si cela permettait de trouver rapidement des candidats pour les premières mobilités. Elle n'a trouvé que 4 compatibilités entre les établissements de cotutelle et les partenaires D de l'UT2J mais 28 compatibilités pays. La question est de savoir s'il n'est pas possible de trouver 5 candidats sans nécessairement que ce soient des doctorants en cotutelle. Cela pourrait être d'autant plus intéressant que les 5 mobilités ainsi financées pourraient compenser, au moins partiellement, la fin du dispositif EDT de financement de mobilités. La Commission Recherche réfléchit aussi à élargir le dispositif AMID/AMNAD pour ajouter à cette compensation. La discussion s'engage, soulignant la faiblesse relative des sommes mais pensant que le dispositif peut aider certains doctorants qui devront de toutes façons aller faire des terrains en Europe. Ces aides pourraient éventuellement être cumulées avec d'autres (les UR finançant, par exemple, le voyage, tandis que la bourse REI permettrait de couvrir le surcoût du séjour à l'étranger). Il est évident que, pour les doctorants en cotutelles, ce dispositif serait intéressant. Les UR vont chercher, parmi leurs doctorants, ceux qui seraient, de façon évidente et rapide, à même d'être intéressés par le dispositif, un système plus large d'appel à candidatures pouvant être lancé l'an prochain. Il serait important qu'ALLPH@ s'insère très rapidement dans le dispositif.

Cette décision implique le maintien, au moins pour cette année, du dispositif de soutien aux mobilités liées aux cotutelles que l'ED a mis en place ces cinq dernières années. La directrice redonne au conseil le document revu de demande d'aide à mobilité pour cotutelle. Si le budget alloué à l'ED ne change pas de manière significative par rapport aux années précédentes, ce qui devrait être le cas, elle propose au conseil de le lancer dès qu'elle aura reçu la notification du budget 2020. La proposition est adoptée par le conseil.

- *Enquête doctorants*

Pour rappel, parce que l'ED n'a jamais mené d'enquête systématique auprès des doctorants pour connaître leur évaluation des activités de l'ED et leurs besoins éventuels, elle avait envisagé l'an dernier de mener une enquête interne auprès des doctorants. Les doctorants élus avaient manifesté leur intérêt pour cette enquête et indiqué qu'ils allaient vérifier qu'elle n'était pas redondante avec celle menée par les doctorants de la Commission Recherche. Leur retour a été retardé par un certain nombre de problèmes rencontrés par les élus doctorants de la CR dans le traitement de leur propre enquête. Ils vont demander une deuxième analyse des résultats auprès d'un nouvel organisme d'enquête, la première analyse n'ayant pas répondu à leurs besoins et attentes.

La directrice rappelle que l'enquête qu'elle envisageait concernait l'offre de l'ED, les manques éventuels, les souhaits, etc. plus que des questions sur la qualité de vie des doctorants, afin d'adapter, si besoin, l'offre de l'ED. Les doctorants élus proposent de faire un retour sur les questions posées et les retours de l'enquête CR, afin que le conseil puisse déterminer si une enquête interne ALLPH@ présenterait un intérêt supplémentaire.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12h15.

Compte rendu rédigé par Nathalie Dessens.